Digitized by the Internet Archive
in 2012 with funding from
Agriculture and Agri-Food Canada – Agriculture et Agroalimentaire Canada

http://www.archive.org/details/lagricultureetla01cana

L'AGRICULTURE ET L'AGROALIMENTAIRE

AU RENDEZ-VOUS *de l'avenir*

INNOVATION POUR UN ENVIRONNEMENT DURABLE

Agriculture Canada

Canadian Agriculture Library
Bibliothèque canadienne de l'agriculture
Ottawa K1A 0C5

MAY MAI - 5 1997 c 3

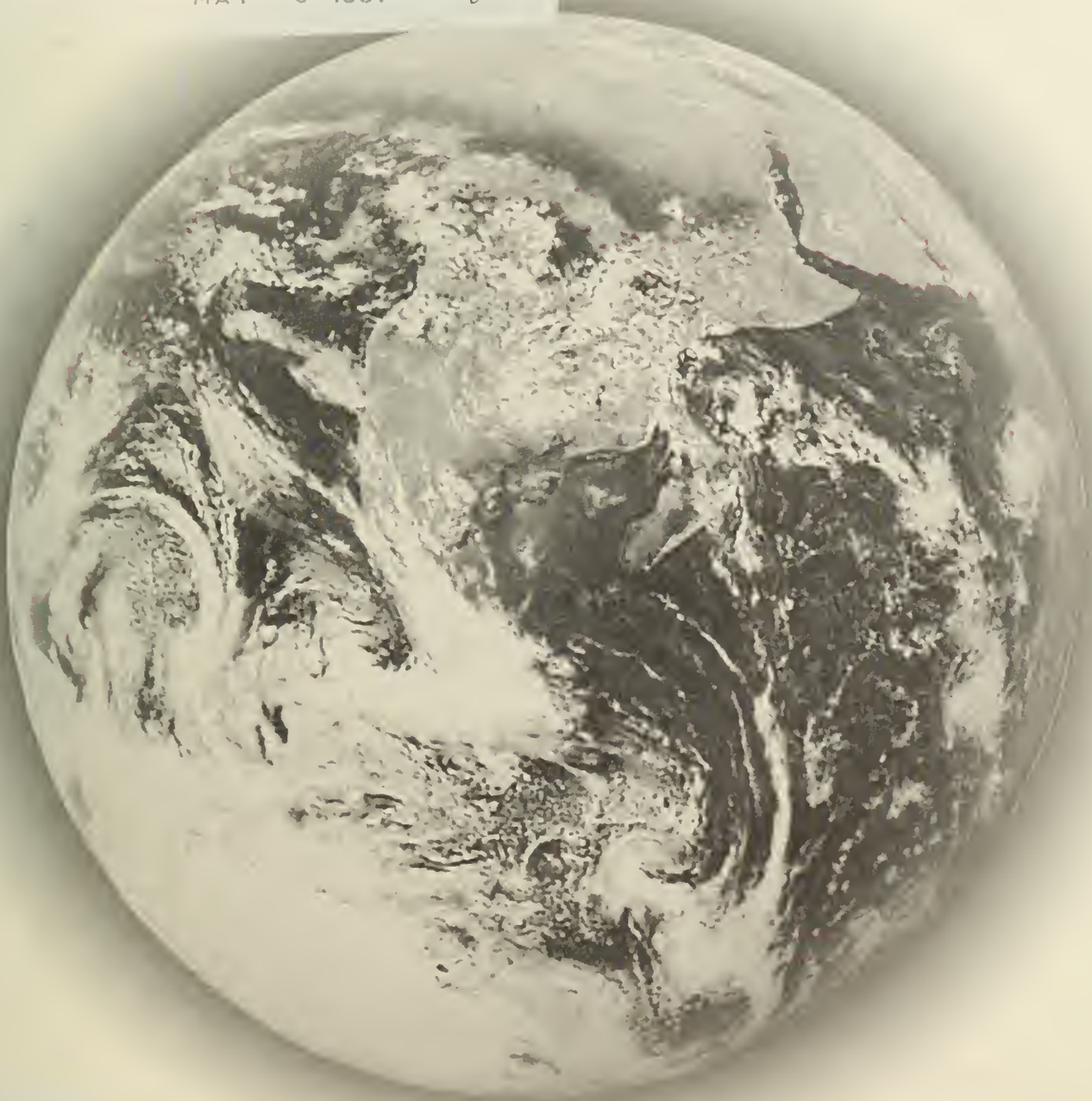

LES RÉALISATIONS DU GOUVERNEMENT DU CANADA DANS LE SECTEUR DE L'AGRICULTURE

630.4
C212
P 1933
1997
fr.
c.3

Agriculture et Agroalimentaire Canada
Agriculture and Agri-Food Canada

Canada

Agriculture et Agroalimentaire Canada travaille depuis longtemps à rehausser nos compétences en gérance environnementale partout au pays. En fait, nos premières fermes expérimentales ont été créées il y a plus de cent ans.

Depuis un siècle, le gouvernement fédéral a pris un grand nombre de mesures pour protéger les ressources agricoles, depuis la création de l'Administration du rétablissement agricole des Prairies (ARAP) suite aux tempêtes de poussière des années 1930, jusqu'aux programmes environnementaux plus récents comme le Programme national de conservation des sols et le volet agricole du Plan vert, couronné de succès.

Nous comprenons maintenant mieux que jamais l'incidence de la production des industries agricoles et agroalimentaires sur l'environnement. Ce qui est encourageant, c'est que les agriculteurs, les transformateurs et les distributeurs d'aliments canadiens ainsi que les gouvernements, prennent des mesures pour remédier à la situation.

C'est pourquoi les priorités environnementales ont évolué de l'importance accordée traditionnellement et presque exclusivement à la conservation de la productivité des ressources agricoles terrestres aux nouveaux enjeux surtout axés sur la santé humaine et les préoccupations environnementales hors-exploitation. Ceux-ci englobent la pollution de l'eau par les nitrates et les bactéries, la gestion des déchets solides (emballage) et les répercussions sur la biodiversité et le climat.

Évolution d'une nouvelle éthique de gérance

La gérance prudente des ressources naturelles est le facteur clé de la survie de l'agriculture et de la production agroalimentaire au Canada. On constate maintenant des signes évidents qu'une éthique de la gérance s'installe dans le milieu. Des agriculteurs de partout au pays ont formé des cercles de conservation rurale, adopté des méthodes culturales axées sur la conservation du sol, formulé des plans agricoles et des codes de pratiques environnementales; ils s'appliquent activement à maintenir et à rehausser la biodiversité.

Les transformateurs alimentaires limitent la pollution de l'eau en traitant les effluents et ils réduisent le gaspillage provenant des emballages. Ces activités ont eu de nombreuses répercussions positives sur l'environnement, notamment elles ont entraîné une diminution du risque d'érosion des sols par le vent et l'eau, une amélioration des habitats fauniques et elles ont favorisé le contrôle et l'élimination de composés susceptibles de se révéler toxiques dans nombre de produits employés en agriculture ainsi qu'une réduction de la pollution de l'eau et des déchets destinés aux sites d'enfouissement.

Pour son nouveau programme environnemental, Guide de l'écogouvernement, le gouvernement fédéral a demandé aux ministères de formuler des stratégies de développement durable, qui doivent être présentées au Parlement d'ici décembre 1997.

La stratégie d'Agriculture et Agroalimentaire Canada évoluera, mais elle est axée au départ sur l'environnement durable, en visant une meilleure intégration du principe aux modes de fonctionnement établis. La Stratégie pour le développement d'un environnement durable en agriculture et en agroalimentaire au Canada a été formulée en consultation avec de nombreux secteurs et groupements d'intérêt.

Nécessité d'une base scientifique solide

Agriculture et Agroalimentaire Canada reconnaît qu'une base scientifique solide est essentielle pour comprendre et régler les problèmes environnementaux. Un principe important des programmes scientifiques actuels du Ministère est de veiller à ce que les systèmes, technologies et pratiques mis au point rehaussent l'aptitude des producteurs à surveiller et conserver les sols, l'eau et les ressources génétiques, en évitant que l'agriculture exerce des effets en aval sur l'environnement.

La Direction générale de la recherche d'AAC doit s'attacher à donner à sa clientèle un avantage concurrentiel sans compromettre les ressources dont dépend la productivité future. La Direction générale a déjà fait ses preuves pour ce qui est de s'adapter rapidement aux enjeux environnementaux et de produire des innovations qui améliorent l'industrie. Ses chercheurs travaillent actuellement dans les domaines suivants :

- techniques de conservation du sol et de l'eau;
- nouvelles méthodes de lutte antiparasitaire;
- méthode systématique pour la conservation génétique;
- définition du rôle de l'agriculture dans le bilan des gaz à effet de serre;
- évaluation des grains qui se prêtent à la production d'éthanol et des sous-produits de la production d'éthanol afin de les utiliser comme aliments pour bétail ou à d'autres fins industrielles;
- méthodes analytiques pour définir et évaluer les tendances et les risques environnementaux en agriculture.

Volet environnemental de l'adaptation et du développement rural

Le Fonds canadien d'adaptation et de développement rural, doté d'un budget annuel de 60 millions de dollars, a pour objet d'aider les groupements agricoles, les agro-entreprises et les collectivités rurales admissibles à s'adapter aux changements qui touchent leur secteur, qu'il s'agisse de la libéralisation des échanges commerciaux, des changements aux programmes et aux politiques, de l'évolution de la demande des consommateurs et des progrès technologiques ou encore de nouvelles exigences environnementales.

Des conseils d'adaptation provinciaux, comme le Manitoba Rural Adaptation Council et le Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec, ont été mis sur pied afin de gérer le fonds d'adaptation fédéral et de recevoir les propositions d'initiatives locales et régionales.

Les questions environnementales font maintenant partie des critères de décision présidant à la répartition du Fonds. Ainsi, le Conseil de l'adaptation agricole de l'Ontario accorde son appui à des projets qui renforcent le leadership et la gestion durable de la production agricole et de la transformation alimentaire, et qui favorisent la protection du territoire agricole.

Remplacement du bromométhane

Le bromométhane, un fumigant à large spectre est employé dans l'industrie agroalimentaire canadienne pour lutter contre les parasites et les maladies dans le sol, les installations et les produits. Il a été classé dans la catégorie des substances qui appauvrissent la couche d'ozone en vertu du Protocole de Montréal. Puisque le Canada prévoit éliminer graduellement l'emploi de ce produit chimique, l'industrie alimentaire recherche activement des produits de remplacement.

L'essai en avril 1996 d'une nouvelle méthode de contrôle des invasions d'insectes a produit des résultats favorables au moulin d'avoine de Quaker Foods, à Peterborough (Ontario). Cet essai, fruit d'une collaboration des membres des industries de la transformation alimentaire et de la lutte antiparasitaire, d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et du ministère de l'Environnement et de l'Énergie de l'Ontario, a permis de tuer 98 p.100 des œufs d'insectes et d'éliminer à 100 p.100 des insectes adultes.

Capacité accrue de protection de l'environnement

La protection et la viabilité de l'environnement ont fait partie des activités de la Direction générale de la production et de l'inspection des aliments (DGPIA) d'AAC depuis nombre d'années. Cette tradition se poursuit avec la mise en place de la nouvelle Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA).

La ACIA évalue actuellement les projets de modification de la réglementation agricole dans des domaines comme la fumigation des installations d'entre-

Le Canada utilise moins d'engrais et de pesticides que bien d'autres pays

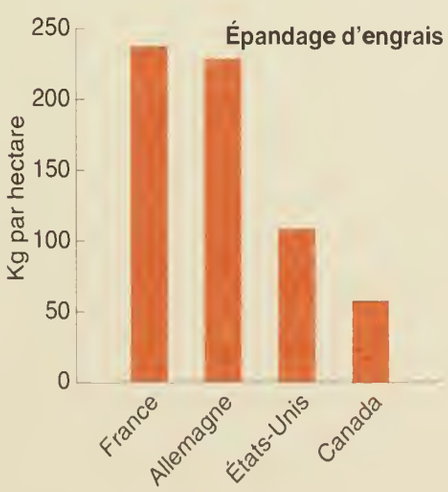

Source : *Données OCDE sur l'environnement Compendium 1995*

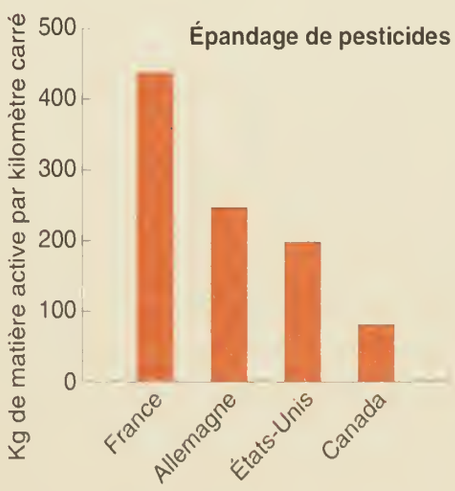

Source : *Données OCDE sur l'environnement Compendium 1995*

CANADIAN AGRICULTURE LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE CANADIENNE DE L'AGRICULTURE
3 9073 00136161 9

posage, l'octroi de licences pour des vaccins vétérinaires et l'importation d'espèces animales exotiques.

La ACIA dirige et coordonne les activités ministérielles et sectorielles associées aux négociations internationales sur un protocole de biosécurité pour les déplacements transfrontaliers d'organismes vivants modifiés. En outre, elle évalue les incidences environnementales des produits agricoles issus de la biotechnologie, conformément aux dispositions de la Loi sur les semences, de la Loi relative aux aliments du bétail, de la Loi sur les engrais et de la Loi sur la santé des animaux, en appliquant les principes du cadre fédéral d'évaluation de ces produits.

Exploitation des débouchés commerciaux

En plus de ses programmes et services visant à aider le secteur à accroître son rendement sur les marchés intérieur et extérieur, la Direction générale des services à l'industrie et aux marchés d'AAC accorde la priorité à la production de données, de renseignements et d'analyses.

La DGSIM contribue actuellement à l'agriculture durable par les moyens suivants :

- elle définit les possibilités qui découlent de l'importance accordée aux questions environnementales associées au développement des marchés;
- elle veille à ce que les décisions internationales reflètent les intérêts de l'industrie agroalimentaire;
- elle surveille les exigences réglementaires environnementales qui peuvent représenter des obstacles pour l'industrie agroalimentaire canadienne;
- elle surveille l'évolution des attitudes et habitudes d'achat du consommateur à l'égard des produits respectueux de l'environnement.

Savoir profiter de la science et la technologie

L'Administration du rétablissement agricole des Prairies (ARAP) a été créée en 1935 dans le but de remettre en valeur les terres agricoles qui avaient été dévastées par la sécheresse et l'érosion des sols. L'ARAP a depuis fait la promotion du développement durable dans les prairies rurales, en cherchant à établir un juste équilibre entre la croissance économique et la bonne intendance de l'environnement.

- Dans le cadre du Programme de l'aménagement hydraulique rural, l'ARAP a aidé les gens des prairies rurales à planifier, à chercher et à développer des sources fiables d'approvisionnement en eau pendant plus de 60 ans.
- Par l'entremise de son Centre d'aménagement de brise-vent d'Indian Head (Saskatchewan), l'ARAP a fourni plus de 475 millions de semis d'arbres pour l'installation de plantations brise-vent destinées à protéger les terres contre l'érosion.
- Un réseau de 87 pâturages collectifs s'étendant sur 929 357 hectares met des terres à la disposition des agriculteurs pour y faire paître leurs bovins. Du même coup, ce réseau protège les terres marginales contre l'érosion, offre des habitats fauniques et préserve les graminées indigènes.
- Dans le cadre du Programme d'établissement d'une couverture végétale permanente, l'ARAP a fourni une aide financière et technique aux producteurs pour leur permettre de soustraire 1,2 million d'acres de terres marginales à la production de cultures annuelles.
- Et dans le cadre du Plan vert, l'ARAP a appuyé une foule d'idées pratiques pour favoriser l'essor de l'agriculture durable, notamment la rotation des cultures, le semis direct et la gestion des cultures herbagères.

En menant toutes ces activités, l'ARAP aide ses clients ruraux à paver la voie à un secteur agricole viable, à un environnement sain et à une économie rurale solide.

Révisée, avril 1997. Publié par :
Direction générale des communications,
Agriculture et Agroalimentaire Canada

Pour publications ou renseignements : Agriculture et Agroalimentaire Canada

Édifice Sir-John-Carling,
930, avenue Carling,
Ottawa (Ontario) Canada K1A 0C5

TÉL. : (613) 759-1000 TÉLÉC. :
(613) 759-6726 Courrier électronique :
Pirs@em.agr.ca Internet :
http://www.agr.ca
Publication 1933F
n° de catalogue A22-165/6-1977F
ISBN 0-662-82049-5

On peut accéder au SEIAC :

- Par le World Wide Web à : http://www.agr.ca
- Par Telnet : www.agr.ca (login:guest)
- Par babillard électronique (modem de 14,4) : 1-800-234-4410 ou (613) 759-1100
- Par le système de réponse automatique par télécopieur/téléphone : 1-800-234-2222 ou (613) 759-6650
- En appelant le comptoir d'aide du SEIAC : 1-800-410-7104

Service canadien de l'information rurale
Téléphone : 1-888-757-8725
Télécopieur : (613) 759-6643
Courrier électronique : cris@em.agr.ca
Internet : http://www.agr.ca/policy/cris

Réseau Info Agro-Export
Internet : http://atn-riae.agr.ca

Imprimé avec des encres végétales.

Also available in English under the title *Innovating for a Sustainable Future*